

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2021-2022

**Procès-verbal de la séance ordinaire
tenue le 27 octobre 2021 à 17 h 30 à la salle Katimavik**

Présences

Dave Beaulieu	Directeur
Serge Duclos	Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Louise Fortier	Agente de bureau classe principale
Danielle Fortin	Enseignante – secteur Horticole
Monica Godin	Professionnelle à la motivation scolaire
Jean Lamontagne	Consultant en arboriculture
Patrick Lapointe	Enseignant – secteur Soutien informatique
Chantale Lévesque	Enseignante – secteur ATP
Marie-Pier Riverin-Gagnon	Conseillère pédagogique
Dre Marie-Hélène Poulin	Clinique dentaire des Chutes
Yves-Marie Rolland	Enseignant – Alimentation et tourisme
Stéphane Tanguay	Bureau de Services Québec de Charlesbourg
Sylvie-Josée Tremblay	Enseignante – secteur Santé

Invitée

Alexandra Caron	Gestionnaire administrative d'établissement
-----------------	---

Absence

Aucune.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2021
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 13 octobre 2021
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
 - 7.1 Dépôt de l'état de fermeture de l'année financière 2020-2021
 - 7.2 Adoption du budget 2021-2022
 - 7.3 Dépôt du document de consultation et de l'échéancier pour l'offre de service 2022-2023
 - 7.4 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
- 10.0 Prochaine rencontre

CE 21/22-07 Madame Sylvie-Josée Tremblay propose l'adoption de l'ordre du jour.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2021

CE 21/22-08 Madame Monica Godin propose d'adopter le procès-verbal du 13 octobre 2021.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 13 OCTOBRE 2021

- Point 7.3 : La majorité des membres en poste, avec ou sans droit de vote, doivent être présents. La majorité, c'est plus de 50 % des membres. Les membres en poste sont les membres élus ou nommés au CÉ (parents, personnel de l'école, élèves et communauté) et qui sont toujours en fonction. N'ayant pas de parents élus, la majorité des membres en poste est 8. Le directeur n'est pas un membre du CÉ même s'il participe aux séances.
- Point 7.6 : L'ensemble des membres du conseil d'établissement a rempli le formulaire de dénonciation d'intérêt.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune.

7. POINTS À TRAITER

7.1 Dépôt de l'état de fermeture de l'année financière 2020-2021

L'année financière 2020-2021 se termine avec un surplus de 535 485 \$. Ce surplus est généré par le retour du financement pour les ETP non réalisés en raison du COVID en 2019-2020 pour un montant de 4 249 826 \$, par le retour de l'entièreté des dépenses COVID de 67 154 \$ et par la formation Soutien en soins d'assistance (AEP) qui a rapporté 1 304 675 \$ au centre.

Madame Alexandra Caron présente un état de fermeture du budget en présentant les résultats dans chacun des secteurs. Elle souligne le bilan positif de la reconnaissance des acquis. Le service aux entreprises a pour sa part connu sa meilleure année depuis sa création.

Monsieur Dave Beaulieu souligne l'implication du personnel pour ce budget positif. Félicitations à l'ensemble du personnel.

7.2 Adoption du budget 2021-2022

Madame Alexandra Caron présente le bilan comme étant une prévision des dépenses et des revenus. Le budget est basé sur une prévision la plus juste des ETP que l'on pense réaliser.

Elle présente le document 8 en expliquant que ce document présente toutes les allocations que le MÉQ nous distribue selon nos prévisions d'effectifs scolaires et le document 6 pour les élèves du Service trajectoire (formation préparatoire au travail). Les montants du document 6 sont intégrés dans le grand budget.

Une allocation supplémentaire de 664 289 \$ a aussi été versée par le ministère de l'Éducation pour venir en aide à la formation professionnelle. Madame Caron explique que les allocations au niveau des ressources humaines ne sont pas suffisantes pour combler la masse salariale des enseignants dans les différents secteurs. Donc, le résultat anticipé sera supérieur à celui annoncé à moins d'éléments nouveaux au niveau du financement de la formation professionnelle.

Madame Marie-Pier Riverin-Gagnon demande s'il y a un ajustement annuel selon les coûts de la vie. Tant que le programme n'est pas revu, il n'y a pas d'ajustement des allocations.

Madame Monica Godin questionne le revenu attendu pour les élèves étrangers. Ce sont des élèves déjà confirmés.

Madame Marie-Hélène Poulin demande pourquoi on ne considère pas que nous n'avons pas assez d'argent dans les ressources humaines. Le ministère nous transmet les allocations à placer dans cette enveloppe. Nous devons aller chercher de l'argent pour pallier les différences.

CE 21/22-09

Madame Marie-Hélène Poulin propose l'adoption du budget 2021-2022.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.3 Dépôt du document de consultation et de l'échéancier pour l'offre de service 2022-2023

Monsieur Beaulieu mentionne que la consultation pour l'offre de service est débutée depuis le dépôt en CPE le 14 octobre 2021. Un retour devra être fait en CPE le 2 décembre 2021 et l'adoption aura lieu au conseil d'établissement le 8 décembre 2021.

Elle est pratiquement identique à l'offre de service 2021-2022. En 2022-2023, des nouveautés devraient y figurer par un partenariat avec le collègue Mérici en Cuisine et pour la formation accélérée du programme Santé, assistance et soins infirmiers.

7.4 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil

Monsieur Dave Beaulieu présente le budget annuel pour le fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

CE 21/22-10

Madame Danielle Fortin propose l'adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Duclos remercie tous les membres pour leur participation.

9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Monsieur Beaulieu annonce qu'il quittera le Centre de services scolaire pour relever de nouveaux défis professionnels dans une autre organisation. Il remercie les membres pour la confiance témoignée.

Les membres du conseil d'établissement le remercient et lui souhaitent une belle continuité dans sa carrière.

10. PROCHAINE RENCONTRE

Mercredi 8 décembre 2021 à 17 h 30.

La séance est levée à 19h40.

Louise Fortier
Secrétaire

Serge Duclos
Président